ARTICLE / LE GRAND ANGLE

11 Novembre : 108 ans après l'Armistice, pourquoi le devoir de mémoire reste essentiel

Le 11 novembre 2026, la France commémorera le 108e anniversaire de l'Armistice de 1918. À Annecy et dans les communes de Haute-Savoie, les cérémonies du souvenir rappelleront le sacrifice de celles et ceux qui ont traversé la Première Guerre mondiale. Plus d'un siècle après la fin des combats, une question demeure : comment transmettre cette mémoire aux nouvelles générations ?

Par Ludovic CLAVAUD | 3 novembre 2026



Photo : Tiia Monto, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

Le 11 novembre 1918, une date qui a marqué l'histoire

Le 11 novembre 1918, à 5 h 15 du matin, un armistice est signé dans un wagon installé dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne.

À 11 heures, les combats cessent sur le front occidental.

Après plus de quatre années d'une guerre particulièrement meurtrière, les armes se taisent enfin.

Depuis août 1914, la Première Guerre mondiale a mobilisé des millions de soldats et profondément bouleversé les sociétés européennes.

Pour la France, le bilan humain est considérable : environ 1,4 million de militaires sont morts au cours du conflit. Des millions d'autres ont été blessés, parfois lourdement, tandis que d'innombrables familles ont été confrontées au deuil.

L'Armistice ne marque pas juridiquement la fin de la guerre, qui sera notamment consacrée par le traité de Versailles en juin 1919. Il met cependant fin aux combats entre l'Allemagne et les Alliés sur le front occidental.

Cette date est progressivement devenue un symbole national de recueillement.

En 1922, le 11 novembre est institué en France comme jour férié de commémoration.

En Haute-Savoie, une mémoire inscrite dans les communes

À Annecy comme dans les villages de Haute-Savoie, les monuments aux morts occupent une place particulière dans l'espace public.

Souvent installés à proximité d'une mairie, d'une église ou sur une place centrale, ils portent les noms d'hommes qui ne sont jamais revenus du front.

Ces inscriptions rappellent que la Première Guerre mondiale n'a pas seulement bouleversé les grandes villes et les régions directement touchées par les combats.

Elle a également profondément marqué les territoires alpins.

Dans les communes rurales de Haute-Savoie, les départs à la guerre ont concerné des agriculteurs, des artisans, des ouvriers et des pères de famille.

Leur absence a modifié durablement la vie des villages, le fonctionnement des exploitations agricoles et l'organisation des familles.

Aujourd'hui encore, les monuments aux morts constituent des traces visibles de cette histoire.

Ils rappellent que derrière les grandes dates nationales se trouvent des parcours individuels, des familles et des destins interrompus.

Le devoir de mémoire : davantage qu'une cérémonie

Chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies officielles.

Dépôts de gerbes, lectures de textes, sonnerie aux morts et minute de silence composent généralement ces moments de recueillement.

Mais le devoir de mémoire ne se résume pas au protocole.

Il repose également sur la volonté de comprendre ce qui s'est produit, d'en préserver les témoignages et de transmettre les connaissances historiques.

Se souvenir ne signifie pas uniquement rendre hommage aux soldats morts au combat.

C'est aussi rappeler les souffrances des blessés, les conséquences psychologiques de la guerre, les conditions de vie des civils et les bouleversements vécus par les familles.

Les lettres envoyées depuis le front, les photographies, les carnets personnels et les archives militaires permettent aujourd'hui de donner un visage à cette histoire.

À travers ces documents, les soldats ne sont plus seulement des noms inscrits dans la pierre.

Ils redeviennent des hommes avec leurs espoirs, leurs inquiétudes et leur vie quotidienne.

Comment transmettre cette mémoire aux jeunes générations ?

En 2026, aucun témoin combattant français de la Première Guerre mondiale n'est encore en vie.

Le dernier poilu français, Lazare Ponticelli, est décédé en 2008.

La transmission ne peut donc plus reposer sur les récits directs des anciens combattants de 1914-1918.

Elle passe désormais par l'enseignement, les archives, les musées, les associations mémorielles et les familles.

Les établissements scolaires jouent un rôle essentiel dans cette démarche.

L'étude de la Première Guerre mondiale permet aux élèves de comprendre les origines du conflit, les conditions de vie des soldats, la violence des combats et leurs conséquences politiques et humaines.

La participation à une cérémonie du 11 novembre peut également donner une dimension concrète à cet apprentissage.

Lorsqu'un enfant découvre sur un monument aux morts le nom d'une personne originaire de sa commune, l'histoire nationale rejoint soudainement l'histoire locale.

Cette proximité peut contribuer à rendre le passé plus accessible.

Pour les enseignants comme pour les familles, le défi consiste à transmettre une mémoire fidèle aux faits, sans réduire l'histoire à une succession de dates ou de chiffres.

Les associations, gardiennes d'une mémoire collective

Les associations d'anciens combattants et les structures mémorielles participent à l'organisation des commémorations et à la conservation du souvenir.

Leur rôle a évolué avec le temps.

Alors que les premières générations d'anciens combattants pouvaient témoigner directement de leur expérience, les associations doivent aujourd'hui préserver les archives et accompagner la transmission historique.

Elles contribuent notamment à l'entretien du souvenir des soldats disparus et à la sensibilisation des jeunes publics.

Les recherches généalogiques constituent également un moyen de redécouvrir les parcours individuels.

Grâce aux archives départementales, aux registres militaires et aux bases documentaires nationales, il est possible de retrouver des informations sur les soldats mobilisés pendant la Grande Guerre.

Ces démarches permettent parfois à des familles de mieux comprendre une partie de leur propre histoire.

Le 11 novembre rend aussi hommage aux morts pour la France

Depuis la loi du 28 février 2012, la portée de la commémoration du 11 novembre a été élargie.

Cette journée demeure celle de la commémoration de la victoire et de la paix de 1918, mais elle constitue également un hommage à tous les morts pour la France, quels que soient les conflits concernés.

La cérémonie dépasse donc désormais le seul cadre de la Première Guerre mondiale.

Elle permet de rendre hommage aux militaires et aux autres personnes reconnues mortes pour la France au cours de différents conflits.

Cette évolution souligne la volonté de préserver une mémoire nationale qui ne se limite pas à une seule génération.

Elle rappelle également que les conséquences humaines des guerres continuent de marquer les familles et les territoires.

À Annecy, une invitation à regarder autrement les monuments aux morts

Les monuments commémoratifs font partie du paysage quotidien.

On passe parfois devant eux sans véritablement prendre le temps de lire les noms qu'ils portent.

Pourtant, chacun de ces noms représente une existence et une histoire familiale.

À l'approche du 11 novembre, ces lieux prennent une signification particulière.

Ils invitent à s'interroger sur les conséquences de la guerre, mais aussi sur la manière dont une société choisit de conserver les traces de son passé.

Pour les habitants d'Annecy et de Haute-Savoie, les cérémonies organisées dans les communes peuvent être l'occasion de redécouvrir cette mémoire de proximité.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un lien familial avec un ancien combattant pour s'intéresser à cette histoire.

Comprendre ce qu'ont vécu les générations précédentes participe à la connaissance du territoire et de son patrimoine.

Se souvenir pour comprendre, transmettre pour ne pas oublier

Cent huit ans après l'Armistice, le 11 novembre demeure une date importante du calendrier national.

Mais à mesure que les générations se succèdent, la question de la transmission devient centrale.

Comment faire vivre le souvenir lorsque les témoins ont disparu ? Comment donner du sens aux cérémonies pour les plus jeunes ? Comment éviter que les noms inscrits sur les monuments ne deviennent de simples éléments du décor ?

Les réponses passent par l'éducation, la recherche historique, la conservation des archives et les échanges entre générations.

Le devoir de mémoire n'impose pas une manière unique de se souvenir. Il invite avant tout à connaître les faits, à comprendre les souffrances provoquées par les conflits et à préserver la mémoire de celles et ceux qui les ont traversés.

Le 11 novembre n'est donc pas seulement une journée tournée vers le passé. C'est aussi un rendez-vous entre les générations, autour d'une histoire qui continue de nous concerner.

Sources documentaires

Ministère des Armées – Chemins de mémoire : histoire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) : commémorations et transmission de la mémoire.

Loi du 24 octobre 1922 établissant le 11 novembre comme fête nationale.

Loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

Archives départementales de la Haute-Savoie : fonds historiques et documents militaires.

Ministère des Armées – Mémoire des hommes : bases documentaires des militaires morts pour la France.

Lire en ligne :
https://legrandangle.media/article/11-novembre-108-ans-apres-l-armistice-pourquoi-le-devoir-de-memoire-reste-essentiel